

BDSI S.A.S

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Aux associés de la société

BDSI S.A.S

1100, Boulevard Al Qods, Shore 2, Nearshore Park
Sidi Maârouf,
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice 2024

**1.1. BNPPSA AVENANT N°6, AVENANT N° 7 ET AVENANT N° 8 AUX
CONDITIONS PARTICULIERES DE PRESTATIONS DE SERVICES
INTRAGROUPE (BUILD ET RUN) ET DE LICENCES D'ŒUVRES
DEVELOPPEES**

- Personnes concernées :
 - M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général de la société BDSI
 - M. Eric FRANCOIS en sa qualité de COO DSI EM
 - M. François BENAROYA en qualité Deputy Head EM.

- Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur un contrat de prestation de services entre BDSI et BNPP SA.

- Conditions et modalités de l'avenant :

BUILD et RUN BNPPSA :

Scope	Nature de Prestation	Service du catalogue	Designation	Méthodologie de détermination du calcul du coût	POSTE	Tarifs cibles / Modèle Cible	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant 2024
BNPP SA	Réalisation projet Socle	Création et déploiement applicatif	Move2Cloud	Consommé	10	568	JH	792	450 000
BNPP SA	Réalisation projet Socle	Création et déploiement applicatif	Selfi	Consommé	20	568	JH	403	228 800
BNPP SA	Prestation A2A IRB	Support et maintenance applicative	A2A IRB	Abonnement	30	-	-	-	140 000
BNPP SA	Prestation Refonte SI	Création et déploiement applicatif	Plan Batch	Consommé	40	718	JH	120	86 158
BNPP SA	Prestation Refonte SI	Création et déploiement applicatif	Interfaces Selfi	Consommé	30	568	JH	-	0
BNPP SA	Data Factory IRB HO	Création et déploiement infrastructure serveurs	Programme Upgrade AIX Atlas	Consommé	50	550	JH	396	217 941
BNPP SA	Data Factory IRB HO	Création et déploiement applicatif	Déploiement ILMT	Consommé	60	568	JH	25	14 201
BNPP SA	Data Factory IRB HO	Support et maintenance applicative	One Window	Consommé	30	493	JH	-	0
Total BNPP SA 2024								1 736	1 137 100

Prestations BUILD et RUN BNPPED:

Type	Prestation	Exercice	Type d'activité	Markup	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant 2024	Devise	
IT	Création et Déploiement Applicatifs	2024	Build	10%	568	JH	1 052	597 440	EUR	
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs	2024	Build	10%	550	JH			EUR	
	Création et Déploiement Outils Sécurité	2024	Build	10%	568	JH			EUR	
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom	2024	Build	10%	509	JH			EUR	
	Total Build							1 052	597 440	EUR
	Exploitation	2024	Run	7%	407	JH	-	-	EUR	
	Maintenance applicative	2024	Run	10%	493	JH	676	333 281	EUR	
	Maintenance environnement de travail	2024	Run	10%	456	JH	-	-	EUR	
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom	2024	Run	10%	436	JH	-	-	EUR	
	Maintenance infrastructure serveurs	2024	Run	10%	470	JH	-	-	EUR	
	Modèle Alternatif - Accompagnement & Expertise	2024	Run	10%	428	JH	57	24 491	EUR	
	Service transverse - Régalien	2024	Run	10%	538	JH	282	151 625	EUR	
	Total Run							1 015	509 397	EUR
Total							2 067	1 106 837	EUR	

Prestations BUILD et RUN TSA:

Type	Stream	Activités	Exercice	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant	Devise
IT	Direction de programme	Direction de programme	T4 2024	644	JH	64	41 216	EUR
	Direction de programme	PMO	T4 2024	644	JH	128	82 432	EUR
	Applications IRB	Contribution EPM	T4 2024	644	JH	10	6 440	EUR
	Applications IRB	Contribution DAD	T4 2024	644	JH	10	6 440	EUR
	Applications IRB	Pilotage & travaux de migration	T4 2024	644	JH	128	82 432	EUR
	Run BDSI	Pilotage run et retrait des marques	T4 2024	644	JH	64	41 216	EUR
	Run BDSI	Autre Run BDSI	T4 2024	644	JH	64	41 216	EUR
Total	T4 2024					468	301 392	EUR

- Date et durée :

- L'avenant N°6 est conclu le 07/05/2024
- L'avenant N°7 est conclu le 15/07/2024
- L'avenant N°8 est en cours de signature (convention non écrite)

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 BAU BNPPSA hors refacturation BNPPED s'élève à 9 659 701,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 BAU BNPPSA hors refacturation BNPPED s'élève à 9 977 291,00 MAD.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 de la refacturation des créances BNPPED s'élève à 8 757 822,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 de la refacturation des créances BNPPED s'élève à 5 885 036,00 MAD.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 de la refacturation des créances TSA s'élève à 3 239 745,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2024 de la refacturation des créances TSA.

1.2. BNPPSA : CONVENTION CONCLUE AVEC BCEF OM : Avenant N°5 AUX CONDITIONS PARTICULIERE DE PRESTATIONS DE SERVICES INTRAGROUPE (BUILD ET RUN) ET DE LICENCES D'ŒUVRES DEVELOPPEES

- Personnes concernées :

- M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général de la société BDSI
- M. Vincent RUBINSTEIN en sa qualité de Directeur de BDDF Outre-mer.

- Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur un contrat de prestation de services entre BDSI et BNPPSA subdivision organisationnelle BCEF OM.

- Conditions et modalités de l'avenant :

Convention préalablement autorisée par le président le 30.09.24.

Type	Prestation	Exercice	Type d'activité	Markup	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant 2024	Devise	
IT	Création et Déploiement Applicatifs	2024	Build	10%	565	JH	1 821	1 029 054	EUR	
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs	2024	Build	10%	550	JH			EUR	
	Création et Déploiement Outils Sécurité	2024	Build	10%	568	JH			EUR	
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom	2024	Build	10%	509	JH			EUR	
	Total Build							1 821	1 029 054	EUR
	Exploitation	2024	Run	7%	407	JH	-	-	EUR	
	Maintenance applicative	2024	Run	10%	493	JH	892	439 976	EUR	
	Maintenance environnement de travail	2024	Run	10%	456	JH	-	-	EUR	
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom	2024	Run	10%	436	JH	-	-	EUR	
	Maintenance infrastructure serveurs	2024	Run	10%	470	JH	-	-	EUR	
Service transverse - Régalien	2024	Run	10%	538	JH	756	406 210	EUR		
Total Run							1 648	846 185	EUR	
Total							3 469	1 875 239	EUR	
IT	Portage BCEF OM Zebango	2024	Run	10%		JH	220	211 665	EUR	
Total BCEF OM 2024							3 689	2 086 904	EUR	

- Date et durée :

La convention est conclue le 03/09/2024.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 s'élève à 14 660 711,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 16 616 877,00 MAD.

1.3. CONVENTION CONCLUE AVEC BRIC : AVENANT N° 3 AUX CONDITIONS PARTICULIERES DE PRESTATIONS DE SERVICES INTRAGROUPE (BUILD ET RUN) ET DE LICENCES D'ŒUVRES DEVELOPPEES

- Personnes concernées :
 - M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général de la société BDSI
 - M. Abdelmajid FASSI FIHRI en qualité Directeur Général de BRIC
- Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur un contrat de prestation de services entre BDSI et BRIC.

- Conditions et modalités de l'avenant :

Type	Prestation	Méthodologie de détermination du calcul du coût	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant 2024
IT	Maintenance environnement de travail	Forfait	4 738	Poste de travail	Forfait	101 088
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom		4 533	Switchs et routeurs		
	Maintenance infrastructure serveurs		4 887	Serveurs		
Total Run					Forfait	101 088
IT	Création et Déploiement Applicatifs	A la demande	5 908	JH	30	177 231
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs		5 720			
	Création et Déploiement Outils Sécurité		5 908			
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom		5 298			
Total Build					30	177 231
Total BRIC 2024					30	278 319

Deloitte.

- Date et durée :

Non datée.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 s'élève à 101 088,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 121 306,00 MAD.

1.4. BMCI : AVENANT N°4, 5 ET 6 AUX CONDITIONS PARTICULIERES DE PRESTATIONS DE SERVICES INTRAGROUPE (BUILD ET RUN) ET DE LICENCES D'ŒUVRES DEVELOPPEES

- Personnes concernées :

- M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général par intérim de la société BDSI
- M. Karim BELHASSAN en sa qualité de secrétaire général, membre du directoire de la BMCI.

- Nature et objet de la convention :

Cette convention porte sur un contrat de prestation de services entre BDSI et BMCI.

- Conditions et modalités de l'avenant :

BUILD ET RUN S1 2024:

Type	Prestation	Exercice	Type d'activité	Markup	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant	Devise	
IT	Création et Déploiement Applicatifs	S1 2024	Build	10%	5 908	JH	5 767	34 071 014	MAD	
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs	S1 2024	Build	10%	5 720	JH	239	1 367 739	MAD	
	Création et Déploiement Outils Sécurité	S1 2024	Build	10%	5 908	JH	497	2 937 309	MAD	
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom	S1 2024	Build	10%	5 298	JH	246	1 305 839	MAD	
	Total Build							6 750	39 681 900	MAD
	Exploitation	S1 2024	Run	7%	4 235	JH	1 266	5 359 585	MAD	
	Maintenance applicative	S1 2024	Run	10%	5 127	JH	4 367	22 387 046	MAD	
	Maintenance environnement de travail	S1 2024	Run	10%	4 738	JH	102	480 907	MAD	
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom	S1 2024	Run	10%	4 533	JH	412	1 867 596	MAD	
	Maintenance infrastructure serveurs	S1 2024	Run	10%	4 887	JH	161	784 364	MAD	
	Service transverse - Régalien	S1 2024	Run	10%	5 590	JH	1 783	9 964 175	MAD	
	Total Run							8 089	40 843 672	MAD
	Total Prestations IT							14 839	80 525 572	MAD
Non/IT	Accompagnement & Expertise (Plateforme financière)	S1 2024	Run	10%	4 453	JH	880	3 918 508	MAD	
Total BMCI S1 2024							15 719	84 444 080	MAD	

BUILD ET RUN T3 2024:

Type	Prestation	Exercice	Type d'activité	Markup	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant	Devise	
IT	Création et Déploiement Applicatifs	T3 2024	Build	10%	5 908	JH	2 884	17 035 507	MAD	
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs	T3 2024	Build	10%	5 720	JH	120	683 869	MAD	
	Création et Déploiement Outils Sécurité	T3 2024	Build	10%	5 908	JH	249	1 468 655	MAD	
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom	T3 2024	Build	10%	5 298	JH	123	652 919	MAD	
	Total Build							3 375	19 840 950	MAD
	Exploitation	T3 2024	Run	7%	4 235	JH	633	2 679 792	MAD	
	Maintenance applicative	T3 2024	Run	10%	5 127	JH	2 183	11 193 523	MAD	
	Maintenance environnement de travail	T3 2024	Run	10%	4 738	JH	51	240 454	MAD	
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom	T3 2024	Run	10%	4 533	JH	206	933 798	MAD	
	Maintenance infrastructure serveurs	T3 2024	Run	10%	4 887	JH	80	392 182	MAD	
	Service transverse - Régalien	T3 2024	Run	10%	5 590	JH	891	4 982 088	MAD	
	Portage de charge	2024	Refacturation des charges engagées pour le profit de BMCI					-	49 500	MAD
	Total Run							4 044	20 471 336	MAD
	Total BMCI T3 2024							7 419	40 312 286	MAD

BUILD ET RUN T4 2024:

Type	Prestation	Exercice	Type d'activité	Markup	Tarifs actuels	Type d'unité d'œuvre	Nombre d'unité d'œuvre	Montant	Devise	
IT	Création et Déploiement Applicatifs	T4 2024	Build	10%	5 908	JH	2 132	12 593 520	MAD	
	Création et Déploiement Infrastructure serveurs	T4 2024	Build	10%	5 720	JH	120	683 869	MAD	
	Création et Déploiement Outils Sécurité	T4 2024	Build	10%	5 908	JH	-14	-81 968	MAD	
	Création et Déploiement Réseaux & Télécom	T4 2024	Build	10%	5 298	JH	123	652 919	MAD	
	Total Build							2 361	13 848 341	MAD
	Exploitation	T4 2024	Run	7%	4 235	JH	633	2 679 792	MAD	
	Maintenance applicative	T4 2024	Run	10%	5 127	JH	1 739	8 915 295	MAD	
	Maintenance environnement de travail	T4 2024	Run	10%	4 738	JH	51	240 454	MAD	
	Maintenance infrastructure Réseau & télécom	T4 2024	Run	10%	4 533	JH	206	933 822	MAD	
	Maintenance infrastructure serveurs	T4 2024	Run	10%	4 887	JH	80	392 208	MAD	
	Service transverse - Régalien	T4 2024	Run	10%	5 590	JH	891	4 982 088	MAD	
	Total Run							3 600	18 143 657	MAD
	Total BMCI T4 2024							5 960	31 991 999	MAD

- Date et durée :

Les avenants ont été conclus :

- - Avenant N°4 le 27/03/2024
- - Avenant N°5 le 03/07/2024
- - Avenant N°6 le 13/09/2024

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2024 s'élève à 150 133 811,00 MAD.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 179 946 836,00 MAD.

1.5. BNPP SA : CONTRAT REFACTURATION DES CHARGES SOCIALES ET PATRONALES DES EXPATRIÉS :

- Personnes concernées :

- M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général de la société BDSI
- Mme. Bénédicte MONNERON en qualité de chief people and operations officer

- Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de sa politique de mobilité internationale, BNP Paribas met à la disposition de BDSI, pour une période déterminée, des cadres détachés au Maroc opérant exclusivement pour le compte de BDSI et sous sa gouvernance locale.

A ce titre, BNP Paribas supporte des charges sociales et patronales refacturables à BDSI.

L'accord a pour objet la description des éléments de charges patronales des expatriés refacturés à BDSI.

- Date et durée :

Cet avenant a été conclu le 10 septembre 2024, l'avenant prend effet du 01/01/2024. Renouvelé par tacite reconduction avec réévaluation annuelle des conditions financières.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Les montants facturés correspondent aux coûts réels supportés par BNP Paribas. Aucun markup n'est appliqué. Il s'agit de la refacturation à l'identique des cotisations versées par BNP Paribas aux organismes sociaux en France au profit des expatriés mis à la disposition de BDSI au Maroc.

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 8 893 199,00 :

Fournisseur	Année	Montant charge
BNPPSA	2021	2 878 896,11
	2022	2 298 726,70
	2023	1 980 005,80
	2024	1 735 570,70
Total		8 893 199,00

- Montant décaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 8 922 642,00 :

Fournisseur	Année	Montant décaissé
BNPPSA	2021	2 914 433,45
	2022	2 316 472,35
	2023	1 958 219,09
	2024	1 733 516,83
Total		8 922 642,00

1.6. BNPP SA : CONTRAT REFACTURATION DES PRESTATIONS RH GROUPE :

- Personnes concernées :

- M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général de la société BDSI
- M. Olivier CORTES en qualité de Deputy CHRO in charge of transformation & Change

- Nature et objet de la convention :

En application des règles de transfert pricing, BNPPSA refacture les prestations RHG à BDSI en tant que bénéficiaire des prestations qui concernent les domaines suivants :

Deloitte.

- Rémunération et avantages sociaux (« Comp & Ben »)
- Leadership et direction générale
- Diversité RHG
- Évolution de carrière – RB, IPS et Fonctions
- Services liés aux Technologies de l'Information RHG
- Prestation donnant lieu à une retenue à la source.

- Date et durée :

L'avenant prend effet du 17/12/2024.

Renouvelé par tacite reconduction avec réévaluation annuelle des conditions financières.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Les coûts sont facturés sur la base de la méthode coûts + Markup (5%).

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 1 048 109,00

- Montant décaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 1 055 674,00.

2. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2024

2.1 Contrat d'assistance technique entre BMCI et BDSI : Avenant N°1 à la convention de services conclue entre BMCI et BDSI

- Personnes concernées :
 - M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général par intérim de la société BDSI
 - M. Karim BELHASSAN en sa qualité de secrétaire général, membre du directoire de la BMCI.
- Nature et objet de la convention :

La conclusion de l'avenant n°1 à la convention de services conclue entre BMCI et BDSI s'inscrit dans le cadre de la contractualisation d'une nouvelle prestation de services fournie par la BMCI à BDSI et ce, suite à la directive de Compliance IRB d'intégrer BDSI au scope de la Conformité BMCI.

Cet avenant à la convention de services BMCI-BDSI, régit la prestation de service portant sur le domaine de « Conformité » par la BMCI à BDSI.

Les parties conviennent ainsi à travers cet avenant, d'élargir les domaines d'intervention de la BMCI, en tant que prestataire, aux domaines de Conformité, sur les thématiques suivantes :

1. Sécurité Financière (KYS, KYE, Negative News...)
2. Conformité Réglementaire et Services (Ethique professionnelle, Conflits d'intérêts, ABC, Invitations et Cadeaux...)

CCRM (Gestion des procédures Conformité, Plan de contrôle de la 1^{ère} Ligne de Défense (1LoD) sur les risques de conformité, indépendant Testing (IT), Plan de contrôle de la 2^{ème} ligne de Défense (2Lod), les incidents historiques portant sur les risques de conformité, constats et recommandations de la l'IG sur le périmètre Conformité, Compagnes d'évaluation des risques de conformité, indicateurs clés de performance et de risque (KPRI) Conformité, RCSA Conformité).

- Conditions et modalités de l'avenant :

BDSI devra régler les prestations fournies par BMCI Paribas au titre des services objet de l'avenant n° 1 et portant sur la facturation des services liés aux nouveaux domaines d'intervention de BMCI.

- Date et durée :

Avenant conclu en date du 08 juin 2022, L'avenant prend effet à partir de la date de sa signature.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 2 629 633,00 MAD.

- Montant décaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 3 155 560,00 MAD.

2.2 Convention conclue avec ARVAL :

- Personnes concernées :
 - M. Franck GUILLET en sa qualité de directeur général par intérim de la société BDSI
 - M. ERIC FULCHERI en sa qualité de directeur général de la société ARVAL
- Nature et objet de la convention :

Contrat de location du véhicule de fonction pour le DG.

- Conditions et modalités de la convention :

BDSI règle les prestations fournies par Arval au titre des services objet du contrat.

- Date et durée :

Cette convention a été conclue le 16 septembre 2019.

- Montant comptabilisé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant comptabilisé en charge au titre de l'exercice 2024 s'élève à 76 918,00 MAD.

- Montant décaissé au titre de l'exercice 2024 :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2024 s'élève à 77 083,00 MAD.

Casablanca, le 10 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Audit



Hicham BELEMQADEM
Associé